

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 18 NOVEMBRE 2022 À 16 H 00

Rapport N° 32

SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES À DES ASSOCIATIONS SPORTIVES

Aujourd'hui L'an deux mille vingt deux, le dix huit novembre, le Conseil Municipal de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 10 novembre 2022, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle du Conseil Municipal.

Préside la séance : Olivier BIANCHI, Maire

Secrétaire : Wendy LAFAYE

Conseiller(e)s présent(e)s :

Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Odile VIGNAL, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Dominique ADENOT, Anna AUBOIS, Marion BARRAUD, Géraldine BASTIEN, Laetitia BEN SADOK, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Estelle BRUANT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Cécile LAPORTE, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Catherine PINET-TALLON, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

Conseiller(e)s ayant donné pouvoir :

Nicaise JOSEPH pouvoir à Lucas PEYRE, Fatima BISMIR pouvoir à Alexis BLONDEAU, Alparslan COSKUN pouvoir à Marianne MAXIMI, Diego LANDIVAR pouvoir à Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL pouvoir à Magali GALLAIS, Lucie MIZOULE pouvoir à Pierre MIQUEL, Stanislas RENIE pouvoir à Eric FAIDY

Conseiller(e)s excusé(e)s :

Valérie BERNARD

Mme Christine DULAC ROUGERIE préside la séance et procède à l'appel.

M. le Maire arrive après la minute de silence en hommage à Mme PARIENTE et reprend la présidence de la séance avant la présentation de la question n°1.

Mme Sondès EL HAFIDHI arrive pendant le diaporama de la question n°3.

M. Alparslan COSKUN quitte la séance avant le vote de la question n°3 et donne pouvoir à Mme Marianne MAXIMI.

M. Diego LANDIVAR quitte la séance avant le vote de la question n°5 et donne pouvoir à Mme CHENNOUF-TERRASSE.

M. MAQUAIRE-BEAUSOLEIL quitte la séance avant le vote de la question n°7 et donne pouvoir à Mme Magali GALLAIS (fin du pouvoir donné par Mme Valérie BERNARD).

Rapport N° 32
SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES À DES ASSOCIATIONS SPORTIVES

Plusieurs associations sollicitent l'aide de la Ville pour l'organisation de diverses manifestations.
Le solde du crédit s'élève à 16 800€.

BOXING CLUB LA GAUTHIERE

L'association a organisé la finale des championnats de France de boxe professionnelle catégorie mi-lourds à Clermont-Ferrand le samedi 15 octobre 2022 au gymnase Raymond-Perrier qui a opposé un clermontois, licencié au Boxing Club La Gauthière, au tenant du titre. Au cours de cette soirée, deux combats professionnels, huit combats amateurs et un quart de finale du championnat AURA de boxe amateur élite ont été à l'affiche.

Budget prévisionnel : 36 800€

Autres subventions (État, Conseil Régional, Conseil Départemental...) : 3 000€

Subvention 2021 : 0€

Subvention sollicitée : 1 500€

Subvention proposée : 1 500 €

ASSOCIATION DANSES SANS LIMITE

L'association organise le samedi 17 décembre 2022 à la Maison des Sports de Clermont-Ferrand un événement hip-hop : le Battle-Beast Crew. C'est une compétition de danse urbaine qui mettra à l'honneur le breakdance, future discipline olympique à Paris en 2024.

Budget prévisionnel : 17 400€

Autres subventions (État, Conseil Régional, Conseil Départemental...) : 0€

Subvention 2021 : 0€

Subvention sollicitée : 1 500€

Subvention proposée : 1 000 €

STADE CLERMONTOIS BASKET FEMININ

L'association a organisé le 14 et 15 octobre 2022 le tournoi des demoiselles au gymnase Jean et Honoré-Fleury. Ce tournoi de préparation de la saison 2022-2023 a réuni les quatre meilleures équipes françaises de basket dont l'équipe Tango Bourges Basket, championne de France et d'Europe 2021-2022.

Budget prévisionnel : 7200€

Autres subventions (État, Conseil Régional, Conseil Départemental...) : 500€

Subvention 2021 : 0€

Subvention sollicitée : 2 000€

Subvention proposée : 1 500€

ASSOCIATION DE COORDINATION USEP CLERMONT-FERRAND

Suite à la signature de la convention entre l'Éducation Nationale, la ville de Clermont-Ferrand, l'USEP et l'association ASCO le 04 octobre 2022, la ville de Clermont-Ferrand prolonge sa prise en charge partielle des licences sportives, chaque élève clermontois adhérent est aidé à la même hauteur. Les rencontres sportives, initiées par l'ASCO USEP, sont destinées à favoriser le mieux vivre ensemble et à sensibiliser les élèves aux bienfaits de la pratique des activités physiques et sportives.

Budget prévisionnel : 3 800€
Subvention sollicitée : 2 800€
Subvention proposée : 2 800€

STADE CLERMONTOIS ESCRIME

L'association va engager un ou plusieurs athlètes à plusieurs coupes du monde et compétitions nationales entre 2022 et 2024 en vue d'une qualification aux Jeux Olympiques 2024. Cette aide vise particulièrement le tireur handisport Ludovic Lemoine régulièrement champion de France et qui s'engage dans cette préparation olympique.

Budget prévisionnel : 60 900€
Autres subventions (État, Conseil Régional, Conseil Départemental...) : 6000€
Subvention 2021 : 0€
Subvention sollicitée : 10 000€
Subvention proposée : 10 000€

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

D'attribuer les subventions ci-dessus.

TOTAL VOTANTS :	54	=	47 Conseillers Présents	+	7 Représentés	-	0 Non participation
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES :	54	=	Pour : 54	+	Contre : 0		
Abstention :	0						

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation,
La Première Adjointe



Christine DULAC ROUGERIE